

Zeitschrift: Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie
Band: 35 (2022)

Artikel: D'identité et d'hérédité : étude de cas autour d'ancêtres Bettex
Autor: Gendreau-Hétu, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'identité et d'héritage : étude de cas autour d'ancêtres Bettex¹

Pierre Gendreau-Hétu

Patrimoine patronymique

Le nom de famille répond aux besoins d'identification, de distinction et d'appartenance en société. La pratique même de l'histoire se conçoit mal sans ce marqueur d'identité, qui n'a pas toujours été l'institution civile régulée d'aujourd'hui². Nom propre à fonction collective, le nom de famille est apparu en différents temps et lieux au terme de processus variés. Un exemple classique est le *nomen des tria nomina* de l'Antiquité romaine. Le Moyen Âge européen a ensuite vu coexister diverses coutumes avant que ne se détache le principe patrilinéaire du patronyme héréditaire. La plus ancienne attestation européenne de ce mode de filiation patronymique se trouve en Irlande celtique, où la transmission du nom de famille se poursuit de façon ininterrompue entre générations depuis son apparition peu après 900. Sur le continent, c'est en Normandie au début du second millénaire que s'amorce cette convention devenue prépondérante dans

le monde contemporain. Ce modèle ne s'imposera toutefois à l'ensemble de l'Europe qu'après plusieurs siècles d'une diffusion irrégulière. Si la conquête de l'Angleterre en 1066 par Guillaume le Conquérant y introduit l'héritage du nom de famille par le biais de l'aristocratie, on remarquera qu'au Pays de Galles voisin il a fallu attendre les années 1800 pour que le nom transmis ne dérive plus du seul prénom du père, au sens premier de patronyme. Une loi a d'ailleurs mis fin à ce mode de formation des noms en Suède en 1901³, alors qu'il prévaut toujours en Islande.

La fixation héréditaire du nom de famille ne devient pratique courante en Europe de l'Ouest qu'à partir de l'Époque moderne, avec le contrôle accru des populations. L'administration médiévale avait d'abord improvisé des techniques d'identification par des «surnoms» sans doute inspirés de l'usage oral. Leur application se fait inégalement dans les États tributaires de la chrétienté, au gré d'importants déploiements institutionnels (abbayes, monastères, etc.). L'analyse généalogique des archives peut à certains endroits révéler le stade embryonnaire de cette genèse patronymique européenne. C'est notamment le cas de la Suisse, où plusieurs populations locales jouissent d'une documentation d'une rare richesse, sans égard à l'appartenance noble ou roturière des familles. L'étude d'une vallée alpine comme celle du Trient en Valais a par exemple détaillé une

¹ Cet article n'aurait pas vu le jour sans la généreuse participation de descendants Bettex et Bettez qui ont testé leur ADN et partagé leurs ascendances documentaires. Quelques éléments des lignées suisses n'ont pas été vérifiés auprès des sources primaires et sont donc repris sous réserve. La fiabilité des ascendances d'Amérique du Nord est par contre assurée par le *Registre de la population du Québec ancien* (RPQA). L'auteur remercie le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal pour l'accès au RPQA dont il bénéficie. De bons mots vont enfin à Olivier Rendu (Université de Lausanne) et Eric Kavanagh (Université Laval) pour leur lecture critique, en plus du partage par ce dernier d'importantes ressources bibliographiques.

² Voir p. ex. TELLARD-LEFEBVRE, Anne, *Le Nom: droit et histoire*, Paris: Presses universitaires de France, 1990, 247 p. (Coll. Léviathan).

³ CLARK, Gregory, *The Son Also Rises: Surnames and the History of Mobility*, Princeton: Princeton University Press, 2014, p. 25.

population entière dont nombre de surnoms émergent dans les années 1200 et se stabilisent par la même désignation distinctive portant sur des générations successives d'un patrilineage⁴. Les archives de l'abbaye de Saint-Maurice documentent ainsi des filiations patronymiques et patrilineaires sur près de huit siècles, soit une trentaine de générations où la transmission par défaut du nom s'opère par la voie des pères. Le développement de cet usage voit parfois l'apparition de sous-dénominations qui permettent tout de même de lever les lignées grâce au caractère filiatif des actes.

Le nom de famille n'est sans doute qu'un des éléments constitutifs de l'identité, mais il en est un d'importance que la noblesse a exploité de la manière la plus ostensible. Cette fonction « territoriale » du nom rejoint quelque motif profond dont traite volontiers l'anthropologie. Le nom hérité au Moyen Âge a aussitôt servi à désigner le sang, légitimer les successions et consolider l'autorité patricienne. La puissance du nom ne s'exprime jamais aussi fortement que si elle est fondée sur la naissance. La noblesse repose par essence sur des droits ancestraux et ces intérêts se confondent souvent avec l'histoire des États. La succession concernant la principauté de Neuchâtel en 1707 a par exemple la particularité d'être « [...] la dernière où des nobles européens élèverent des prétentions sur un territoire de la Suisse actuelle en s'appuyant sur leur arbre généalogique⁵. Les priviléges ont tôt requis la présentation de preuves par les sources... elles-mêmes souvent falsifiées. La valeur sociale supérieure d'un nom fait envie et on ne compte plus les familles qui ont cherché à ennobrir leur nom ou légitimer des prétentions en trafiquant leurs origines⁶. On doit ironi-

quement à l'examen de la fraude généalogique l'émergence de l'appareil critique caractéristique de l'historiographie scientifique⁷. Des siècles de filiations patrilineaires ont du reste engendré un riche patrimoine des parentés, quelles que soient la connotation ou la valeur perçue d'un nom en société. Aussi ce capital symbolique du nom confirme-t-il de façon circulaire le statut particulier accordé au patrilineage comme institution. Ce serait une erreur par ailleurs de n'y voir qu'une abstraction sans effet, car l'étude de la mobilité sociale en lien avec les noms de famille a révélé une surprenante réalité économique⁸.

La généalogie a d'abord été une histoire politique, souvent fabulée par et pour des élites jalouses de leurs prérogatives ancestrales. Elle amorce toutefois sa redéfinition au XIX^e siècle par un recours méthodique aux archives civiles qui annonçait l'histoire sociale et la démographie historique du siècle suivant. Informatique puis numérisation ont enfin permis de prendre la mesure de populations entières par la saisie documentaire. Un cas d'école est le *Registre de population du Québec ancien* (RPQA), auquel on trouve peu d'équivalents. C'est en 1967 que le *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH) de l'Université de Montréal a fondé ce projet monumental⁹. Cette date marquait aussi les 350 ans de la permanence du peuplement dans l'ancien Canada français. La reconstitution systématique des familles dans la vallée du Saint-Laurent a mené à celle des parentés dont le

⁴ LONFAT, Raymond, *L'Erba. Histoire de la seigneurie abbatiale de la vallée du Trient: des origines jusqu'en 1349*, Martigny: coédition Raymond Lonfat - Saint-Augustin-Pillet, 2009, 2 vol.

⁵ ZWICK, Pierre, « La généalogie hier et aujourd'hui », *Bulletin de l'institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie*, n° 40, 2007, p. 3.

⁶ Voir p. ex. VERRON, Nicolas, « Les armoiries du "comte" René Rochat de la Vallée », in ROCHAT, Loïc (dir.), *Les Rochat, de la famille comtoise à la tribu vaudoise: l'histoire*, Gollion: Infolio, 2022, p. 158-159.

⁷ BIZZOCCHI, Roberto, *Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris: Rue d'Ulm, 1995, 288 p.

⁸ CLARK, Gregory, *The Son Also Rises*, op. cit.

⁹ DILLON, Lisa (dir.), « The Programme de recherche en démographie historique: Past, Present and Future Developments in a Family Reconstitution Database », *History of the Family, An International Quarterly*, vol. 23, n° 1, 2018, p. 20-53. Voir aussi le site web du PRDH: « [En 2018, une] mise à jour massive représente l'addition de 787 675 individus et 94 444 familles à la base de données. Au total, on parle de 8 500 000 nouveaux liens familiaux à explorer dans la base de données [...] [L]a base de données contenait, avant cette mise à jour, un total de 870 763 individus. Ce nombre a maintenant presque doublé ». Consulté le 28 février 2023. https://www.prdh-igd.com/fr/mise-a-jour#miseajour2018_09.

complexe entrelacs tisse l'histoire humaine de cette société coloniale. Regroupement et recouplement des sources classiques (registres de paroisse, recensements, terriers, etc.) produisent en somme un tableau global qui justifie le qualificatif de macro-généalogique. La puissance accrue des moyens techniques facilite toujours plus l'ambition d'analyser les populations anciennes par l'élaboration de registres historiques informatisés. L'intérêt de ces outils se constate avec le RPQA, qui profite à des recherches d'horizons très variés, à la fois savants et populaires, notamment pour l'étude des noms héréditaires.

La mise en ligne de bases de données couplées aux archives de population répond aux besoins massifs de la généalogie comme science participative. L'histoire professionnelle apprécie en retour l'expertise d'amateurs nombreux motivés par l'évolution d'un nom, d'une famille, d'une parenté, voire d'une population locale¹⁰. Cet enthousiasme généalogique pour les racines du commun s'est d'abord manifesté au XIX^e siècle par la multiplication d'enquêtes en Europe et en Amérique du Nord¹¹. Un chantier académique majeur tel que celui du PRDH au Canada français creuse d'ailleurs le sillon tracé dans un premier temps par un *magnum opus* paru entre 1871 et 1890¹² : « *L'œuvre de Cyprien Tanguay est enfin parachevée par cette initiative.* »¹³ Acclamés par la hiérarchie catholique de l'époque, jusqu'à recevoir du pape

léon XIII sa bénédiction apostolique¹⁴, l'abbé Tanguay et son *Dictionnaire des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*¹⁵ amplifient de façon magistrale la « petite histoire » cléricale dont l'exercice à court terme honorait la loi canon des degrés de consanguinité. À ce « dictionnaire national » fait d'autre part écho la devise officielle du Québec, « Je me souviens », significativement apparue en 1883. La période était au devoir de mémoire. L'empreinte identitaire de la bible généalogique de Tanguay ne peut être sous-estimée alors qu'un regard inédit sur le passé accompagnait l'essor de l'instruction publique : « *Le Dictionnaire généalogique [...] est un ouvrage dont l'importance ne peut faire de doute pour personne. Il me semble que chaque famille canadienne devrait en posséder un exemplaire.* »¹⁶

La patronymie coloniale du Québec ancien contraste à plusieurs égards avec la genèse intégrale des noms de famille en Europe de l'Ouest. On trouve en Amérique le repère d'une année zéro où s'enracine le nom. Cette ligne de partage procure un horizon clair qui incite à l'interrogation généalogique. L'histoire des populations d'Europe se perd au contraire dans un passé sans délimitation nette, grevée qui plus est de lacunes contingentes aux calamités de l'histoire. Quelque chose comme le point de départ du Québécois existe néanmoins dans un pays comme la Suisse, largement épargné par les grands conflits. Ce pays connaît toujours le droit de cité, ou bourgeoisie, une pratique civile du XVIII^e siècle qui rattache le citoyen à une commune d'origine. Cette culture des racines n'a pu que favoriser les impulsions pionnières de la « généalogie

¹⁰ Cf. « Activités et publications > Productions FQSG », in FRENETTE, Yves (dir.), *Trois siècles de migrations francophones en Amériques du Nord (1640-1940)*. Consulté le 21 mai 2023. <https://migrationsfrancophones.ustboniface.ca/productions-fqsg/>.

¹¹ Cf. WEIL, François, *Family Tree: a History of Genealogy in America*, Cambridge, MA: Harvard University Press, 2013, 320 p.

¹² TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal : Eusèbe Sénecal et fils, 1871-1890, 7 vol.

¹³ GAGNON, Jacques, « 1871. Cyprien Tanguay », in CORBO, Claude (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 247-259.

¹⁴ TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire*, op. cit., vol. 2, 1886, p. 7.

¹⁵ Le titre renvoie à la population de langue française, plutôt désignée par « québécoise » aujourd’hui, qui a peuplé la vallée du Saint-Laurent, autrefois dite Nouvelle-France ou Canada.

¹⁶ Extrait d'une lettre de Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, publiée dans : TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire*, op. cit., vol. 2, 1886, p. 8.

1762.	
I.—BETTER, JACOB.	
1 ^o LAMBERT, Catherine, s 4 oct. 1766, à la Baie-St-Paul. ^s	
Jacob-Hugues-Lucias, b ^s 7 déc. 1763.—Georges- Jacob-Louis-Abraham, b ^s 16 mai 1765.	
1768.	
2 ^o LAPARRE, Geneviève,	[ELIE I.
b 1754.	
Marie-Elisabeth, b ^s 7 déc. 1768.—Reine-Gene- viève-Rebecca, b ^s 6 janvier 1771.—Sara, née 14 déc. 1772; b ^s 4 mars 1773.—Louis, b ^s 22 mai 1777.	

Figure 1. Entrée «Jacob Better» dans le *Dictionnaire généalogique* de Cyprien Tanguay¹⁷.

roturière» au XIX^e siècle¹⁸. Rien d'exhaustif sur le patrimoine collectif des patronymes n'a par contre existé dans la Confédération helvétique avant la rédaction du *Répertoire des noms de famille suisses* et sa première édition en 1962¹⁹. Quoi qu'il en soit des variations entre pays et populations, les deux derniers siècles ont mis en évidence l'intérêt historique des noms de famille de concert avec la généalogie. Le recours croissant aux archives civiles a motivé l'étude des parentés et établi un fort lien symbolique avec le passé. À défaut de pouvoir remonter son patronyme sur 700 ou 800 ans, à l'instar du Vaudois

nommé Rochat²⁰ ou d'un Valaisan du val d'Hérens²¹, le Québécois se réjouit pour sa part de pouvoir consulter la totalité généalogique de son ascendance depuis 1617 grâce à la constitution de bases de données scientifiques.

Fréquence et distribution des noms de famille composent des paysages onomastiques. Ces environnements déterminent l'expérience anthroponymique propre à chaque population, aussi diffuse et approximative soit la connaissance factuelle. L'axe temporel ajoute une dimension centrale à ce capital symbolique, car la conscience même superficielle d'un ancrage historique aux noms nourrit le sentiment d'appartenance. Ces chaînes d'ancêtres homonymes que la recherche a sorties de l'oubli se sont ce faisant enveloppées d'un imaginaire vertueux²². Le prestige des archives procure une légitimité hérititaire et contribue aux processus d'identification. On s'est d'emblée figuré qu'un même sang devait courir d'un bout à l'autre de ces lignées, en accord avec l'héritage patronymique. Quelque doute sur la transitivité biologique de ce chapelet d'aïeux aurait d'autant dérangé que l'acte religieux du sacrement suppose la vertu; l'interrogation passerait au mieux pour gratuite, au pire pour calomnie. La recherche scientifique n'a aussi eu de choix que de prêter foi à cette documentation lignagère. Elle ne pouvait que parier sur la continuité du vivant de pair avec la transmission du nom. On comprenait bien néanmoins que la relation génétique projetée sur les actes filiatifs ne reposait que sur des probabilités. Quid des adoptions cachées? des infidélités? des viols? des conceptions prénuptiales? La question n'a longtemps présenté qu'un intérêt spéculatif,

¹⁷ TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire*, op. cit., vol. 2, 1886, p. 270.

¹⁸ P. ex. GREMAUD, Jean, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, Lausanne: Georges Bridel, 1875-1898, 8 vol. Voir LUGON, Antoine, «La recherche historique sur le Valais», *Annales valaisannes*, 1999, p. 51-54.

¹⁹ *Familiennamenbuch der Schweiz / Répertoire des noms de famille suisses / Repertorio dei nomi di famiglia svizzeri / Cudesch dals noms da famiglia de la svizra / Register of Swiss surnames*, Zürich: Schulthess, 1989 (3^e éd.), 1962 (1^e éd.), 3 vol.

²⁰ ROCHAT, Loïc (dir.), *Les Rochat, de la famille comtoise à la tribu vaudoise: l'histoire*, Gollion: Infolio, 2022, 612 p.

²¹ Voir p. ex. MAYORAZ, Hervé, «Les familles d'Hermance», *Bulletin de l'Association valaisanne des études généalogiques*, n° 17, 2007, p. 49-62.

²² TANGUAY, Cyprien, «Illégitimes», in *Dictionnaire*, op. cit., vol. 4, 1887, p. 607: «[...] les chiffres sont la meilleure preuve que les Canadiens ont su conserver les vertus de leurs ancêtres en dépit de toutes les occasions données au vice, par l'augmentation de la population et du bien-être [...]».

sinon stérile. Il aurait été vain de mettre en doute la vie intime des anciens, d'autant plus qu'en droit c'est la reconnaissance qui assoit la paternité.

De l'autorité des archives aux vérités reçues, il y a un pas qu'on a partout franchi en interprétant les actes de générations successives d'un même nom comme des filiations unies par le sang. Il était de toute façon impossible et inconcevable d'en vérifier l'hypothèse et cette contrainte d'autrefois a laissé libre cours aux projections morales anachroniques sur la population ancestrale. Les archives vivantes du génome ont toutefois changé la donne généalogique. L'ADN trace un fil conducteur grâce à l'héritérité du chromosome Y: des siècles de paternité se sont ainsi ouverts à l'investigation. Ces moyens scientifiques annoncent un âge d'or pour l'histoire de la patronymie, puisque peut dorénavant s'étudier l'évolution des noms de famille depuis leur naissance médiévale même, sans égard aux lacunes de l'administration civile et ecclésiastique. Ce potentiel de vérification historique stimule la recherche sur les dessous des parentés et de la parentalité. La disponibilité des analyses génétiques invite en particulier à revenir sur cette masse d'ascendances dont la généalogie classique a supposé la relation biologique. L'épreuve des faits confirme sans grande surprise la majorité des filiations présumées de la documentation. Chaque désaccord trouvé entre actes et données génétiques ébranle par contre la tradition et retient d'autant plus l'attention. Le compromis inhérent à la généalogie par ADN est la découverte d'une réalité humaine qui n'est pas toujours celle annoncée par la filiation officielle. L'amorce d'une étude portant sur un cas Bettez avait déjà averti des risques de surinterpréter la preuve documentaire de la généalogie classique²³. L'approfondissement de ce cas laissé en suspens vient

illustrer les pièges de l'amalgame identitaire entre hérités patronymique et biologique, tout en expliquant les données conflictuelles initialement recueillies.

Aux sources des Bettez québécois

Les travaux québécois du PRDH admettent traditionnellement comme pionniers les colons qui ont fait souche dans la vallée du Saint-Laurent avant 1700. L'avance démographique de ces fondateurs, Français pour la plupart, masque facilement l'impact tout de même important de migrants ultérieurs. Un exemple frappant est le Suisse Jacob Bettez (1733-1807)²⁴, père de 13 enfants mariés²⁵, dont la descendance actuelle au Québec se calcule à environ 140 000 individus. Il faut ajouter à ce nombre des milliers de Nord-Américains issus de l'émigration québécoise, laquelle fut particulièrement massive entre 1860 et 1930. Cette diffusion continentale ne peut se réduire à l'anecdote et justifie l'attention macro-généalogique portée au négociant Jacob Bettez. Le natif de Combremont-le-Petit est âgé de 27 ans en 1760 lorsqu'il débarque dans un Canada français fraîchement vaincu par les forces britanniques²⁶. Autour de 75 000 sujets de Louis XV peuplent alors le pays laurentien, outre une population autochtone largement décimée par le choc microbien²⁷. Jacob Bettez trouve en Amérique du Nord un tout nouvel ordre colonial. Londres avait mis en œuvre de grands moyens militaires pour assurer l'essor de ses colonies atlantiques. La guerre connue

²⁴ RPQA du PRDH, Individu N° 204321. La signature du Vaudois passe au Canada à la forme francisée « Bettez », en accord avec la prononciation du nom Bettez dont la graphie avec « x » suit l'orthographe francoprovençale.

²⁵ RPQA du PRDH, Famille N° 40934; RPQA du PRDH, Famille N° 45709.

²⁶ « BETTEZ, Jacob (b: Jean-Jacob), Fiche 240364 », in *Fichier Origine, Québec : Fédération québécoise des sociétés de généalogie*. Consulté le 28 février 2023. <https://www.fichierorigine.com/recherche?numero=240364>.

²⁷ L'impact bactériologique sur les populations autochtones a conduit à un effondrement démographique estimé à 95 %. Cf. DIAMOND, Jared, *Guns, Germs, and Steel: The Fates of Human Societies*, New York; Londres : WW Norton and company, 1997, 480 p.

²³ GENDREAU-HÉTU, Pierre, « Pierre Miville, Jacob Bettez et lignées ADNy : sur la piste génétique de souches romandes du Québec », in CORNUT, Jasmmina et ROCHAT, Loïc (dir.), *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles* 2016, Neuchâtel : Alphil, 2017, p. 11-28.

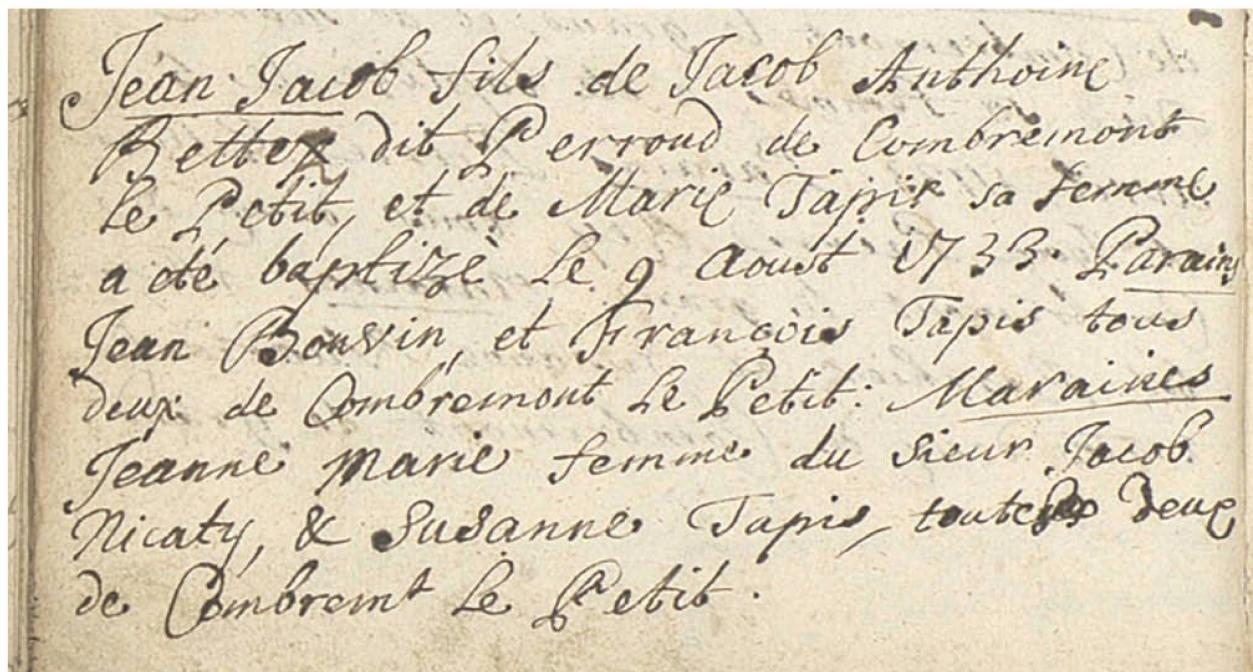


Figure 2. Acte de baptême le 9 août 1733 de Jean Jacob Bettex, Archives cantonales vaudoises.

sous le nom de *French and Indian War* sonne le glas de la Nouvelle-France et de ses alliances amérindiennes. L'arrivée du négociant vaudois s'expliquerait par la logistique du *Royal American*, ce régiment mis sur pied par des Romands protestants engagés au service étranger pour la couronne anglaise. Entérinés par le traité de Paris de 1763, la conquête de cette immense colonie canadienne et le transfert de sa population sous l'autorité du Royaume-Uni ont ouvert des perspectives d'affaires que viendront vite brouiller les germes de la Révolution américaine.

Cet article pose un nouveau regard sur le Combremontois Jacob Bettex. Le propos reprend un examen inabouti et lui

apporte une réponse décisive avec des outils génétiques de pointe. La première incursion dans ce sujet avait souhaité relier par ADN un Québécois descendant de Jacob Bettex, lui-même issu d'une lignée Bettex dit Perroud, à un descendant suisse de lignée Bettex dit Favre²⁸. Bien que chacun des patrilignages testés en premier lieu soit originaire de l'ancienne commune de Combremont-le-Petit, ce sont deux profils chromosomiques distincts qui se sont manifestés entre les descendants sondés du même patronyme.

²⁸ GENDREAU-HÉTU, Pierre, « Pierre Miville, Jacob Bettex et lignées ADN : sur la piste génétique de souches romandes du Québec », *op. cit.*

Famille				N° 40934 [Union]					
de Jacob BETTEZ		et Catherine LAMBERT							
Père : Jacob Antoine BETTEZ		Père : Paul LAMBERT STPAUL							
Mère : Marie Esther TAPIS		Mère : Marie Francoise LABERGE							
Famille									
Mariage : Avant 1763									
Enfants nés :									
Sexe	Naissance (Baptême) Lieu	Mariage Lieu	Décès (Sépulture) Lieu	Prénom de l'enfant Nom du conjoint					
m	1763-12-04 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)			Jacob Hugues Lucien					
m	1765-05-16 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1791-06-16 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1837-09-13 St-Urbain (Charlevoix)	George Jacob [Famille] Angelique PAQUET					

© PRDH

www.prdh-igd.com

Figure 3a. Fiche de famille N° 40934 pour le premier mariage de «Jacob Bettez» dans le *Registre de la population du Québec ancien* de l'Université de Montréal.

Deux hypothèses expliquent le plus simplement ce résultat. On pense d'une part à la conséquence d'au moins une fausse paternité biologique dans les filiations étudiées. On peut d'autre part conjecturer l'existence de deux souches Bettex à Combremont-le-Petit, plutôt qu'une seule, à laquelle correspondrait la surnomination ancienne entre des origines opposées dites Perroud et Favre. La discordance génétique mise au jour appelait son élucidation, ne serait-ce qu'en raison du poids de Jacob Bettex dans l'histoire démographique du Québec. Ses implications n'ont certes pas la portée historique de la grande souche suisse de Nouvelle-France d'abord étudiée de pair avec le patronyme Bettex²⁹. L'enjeu généalogique se veut ici plus largement méthodologique ou psychologique, voire épistémologique. Ce cas met en évidence la relation du

nom de famille avec l'identité et le puissant préjugé biologique qui accompagne l'étude classique de la parenté.

La découverte d'une différence génétique inattendue autour de l'émigré Jacob Bettex a demandé d'étendre la comparaison. Il fallait mobiliser de nouveaux sujets et enrichir les données. Toute solution nécessitait la participation d'au moins deux autres individus également munis d'ascendances Bettex convergeant sur Combremont-le-Petit. À l'instar des deux premiers sujets testés, ces nouveaux participants ont fourni des échantillons d'ADN qui ont été traités par la société américaine FamilyTreeDNA (FTDNA). L'analyse génétique de ces patrilignages ne cible que le chromosome Y (ADN-Y), sans égard au reste du génome. Les données ADN-Y dégagées peuvent être consultées en ligne au projet *Romandie ADN*³⁰. L'annexe à

²⁹ *Ibid.* Cf. MARION, Gilbert, «Miéville, de», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 28.10.2021. Consulté le 28 février 2023. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/023897/2021-10-28/>.

³⁰ Projet Romandie ADN. Consulté le 1^{er} mars 2023. <https://www.familytreedna.com/groups/swiss-romandyy-dna/dna-results>.

Famille		de Jacob BETTEZ		et Marie Genevieve LAPARE		N° 45709 [Union]							
		Père : Jacob Antoine BETTEZ		Père : Elie LAPARE									
		Mère : Marie Esther TAPIS		Mère : Marguerite MAILLOUX									
		Famille		Famille									
Mariage : Avant 1768													
Enfants nés :													
Sexe	Naissance (Baptême) Lieu	Mariage Lieu		Décès (Sépulture) Lieu		Prénom de l'enfant Nom du conjoint							
f	1768-12-07 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1787-07-02 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)		1834-06-29 Yamachiche (Ste-Anne)		Marie Elisabeth [Famille] Guillaume Alexis DUPONT FLAMAND							
f	1771-01-06 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1786-09-25 Québec (Anglican, Metropolitan Church)		1846-06-11 La Durantaye (St-Michel)		Marie Reine Rebecca [Famille] Frederic DORAN DUNN							
f	1772-12-14 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1796-07-25 St-Joachim (Montmorency)		1849-07-22 L'Assomption (L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge)		Sara [Famille] Jean Marie TALON LESPERANCE							
f	1774-06-12 Québec (Notre-Dame-de-Québec)			1775-07-18 Québec (Notre-Dame-de-Québec)		Marie Catherine							
f	1775-10-25 Québec (Protestants)	1793-01-29 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)		1852-11-08 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)		Marie Jeanne [Famille] Antoine Gaspard GAUTHIER LAROCHE							
m	1777-05-07 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1804-12-26 Trois-Rivières (Congrégation protestante)		1858-12-29 Yamachiche (Ste-Anne)		Louis [Famille] Catherine LAMOTHE							
f	1779-07-23 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1817-10-12 Yamachiche (Ste-Anne)		1836-07-11 Yamachiche (Ste-Anne)		Marguerite [Famille] Joseph PRATTE							

f	1781-03-31 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1802-07-06 St-Ours (Immaculée-Conception)				Adelaide [Famille] Pierre Paul DUTALME CHAVAUDRAY	
m	1782-08-27 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1817-10-27 Yamachiche (Ste-Anne)		1835-12-29 Yamachiche (Ste-Anne)		Frederic [Famille] Marie GAILLOUX STLOUIS	
m	1783-11-15 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)			1784-07-26 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)		Etienne	
m	1785-02-25 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)					Jean	
f	1786-04-21 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1810-06-03 Yamachiche (Ste-Anne)				Angelique [Famille] Maurice BOSQUI BOUSQUET	
f	1788-01-28 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)			1788-08-01 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)		Catherine Rosalie	
m	1790-05-14 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1815-04-03 Berthierville (Ste-Geneviève-de-Berthier)		1855-06-23 St-Eusèbe-de-Stanfold (St-Eusèbe)		Jacques [Famille] Genevieve HOUDE HOULE	
m	1791-06-16 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1815-11-20 Trois-Rivières (Congrégation protestante)				Daniel [Famille] Marie Etienne RIVARD BELLEFEUILLE	
m	1792-09-07 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)			1792-09-12 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)		Etienne	
f	1793-09-14 Baie-St-Paul (St-Pierre-et-St-Paul)	1817-12-23 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)		1844-02-19 St-Denis-sur-Richelieu (St-Denis)		Esther [Famille] Olivier Hubert LAPARE	

Figure 3b. Fiche de famille N° 45709 pour le second mariage de «Jacob Bettez» dans le Registre de la population du Québec ancien de l'Université de Montréal.

cet article en présente une sélection répondant aux besoins de l'argumentation. L'histoire des parentés n'emploie pas encore universellement les marqueurs ADN et cette réalité justifie en l'occurrence de n'y recourir qu'avec sobriété. L'affichage en annexe suffit pour comparer et distinguer les signatures génétiques ancestrales. Les frottis buccaux recueillis ont d'abord été soumis au test Y-37 et ont ainsi produit quatre résultats primaires. Trois des échantillons ont ensuite été augmentés au plus haut degré de résolution avec le Big Y-700³¹. Le test Y-37 identifie 37 marqueurs STR d'un chromosome Y et le Big Y-700 jusqu'à 700, en plus d'en identifier les marqueurs SNP. Les sigles STR et SNP signifient « séquence courte répétée en tandem » (*Short Tandem Repeat*) et « polymorphisme d'un seul nucléotide » (*Single Nucleotide Polymorphism*), respectivement.

L'analyse exhaustive de l'hérédité agnatique du chromosome Y suppose l'emploi concurrent et complémentaire des marqueurs STR et SNP. La lecture de 37 STR

par le test primaire Y-37 produit des profils composés de valeurs numériques. Deux séquences similaires de ces valeurs signalent le partage généalogique d'une même origine ADN-Y. La cooccurrence statistique de séquences STR avec l'un ou l'autre des haplogroupes du chromosome sexuel masculin permet en outre de prédire leur appartenance à ces ramifications phylogénétiques majeures. Un haplogroupe rassemble les descendants patrilinéaires d'un patriarche archaïque à qui remonte leur marqueur SNP commun. Les SNP sont des marqueurs binaires dont la lecture positive s'interprète de manière cumulative, ordonnée et unidirectionnelle (à la différence des STR). La structure évolutive de ces marqueurs se superpose ainsi aux générations successives de la généalogie. L'arborescence graduée des SNP du chromosome Y se déploie sur plus de 150 000 ans³², mais éclaire en particulier mille ans de patronymie en Occident. Cet ADN patrilinéaire jette une lumière inédite sur la parenté dans l'histoire proprement dite. Il existe plusieurs dizaines d'haplogroupes correspondant

³¹ L'intérêt d'un test comme le Big Y se mesure à l'usage de ses résultats par le monde universitaire. C'est notamment le cas du professeur Mark Jobling, de la University of Leicester, au Royaume-Uni, lequel compte parmi les pionniers dans l'étude du chromosome Y en génétique humaine. Consulté le 1^{er} avril 2021. <https://www2.le.ac.uk/departments/genetics/people/jobling/citizen-science>.

³² REICH, David, *Who We Are and How We Got Here. Ancient DNA and the New Science of the Human Past*, New York: Pantheon, 2018, p. 239. L'âge de ce patriarche universel se situerait vers 230 000 ans selon l'estimation la plus récente de FamilyTreeDNA, dont le laboratoire a initié l'étude scientifique massive du chromosome Y.

aux marqueurs SNP de valeur typologique comparable et qui sont donc employés aux mêmes fins de classification. Les haplogroupes I-M170 et E-M35 des premiers résultats Bettex ont montré que les résultats préliminaires traçaient des trajectoires ADN-Y sans relation possible entre elles. Encore fallait-il expliquer cette différence sur le plan généalogique.

La suite de l'étude avec le test Big Y-700 a confirmé les haplogroupes ADN-Y attribués aux premiers résultats Bettex et précisé la ramifications de chaque lignée. Ce degré le plus avancé d'analyse a optimisé à la génération près la résolution des ascendances testées. Marqueurs STR et SNP jalonnent aussi bien l'échelle phylogénétique que généalogique, quoique leur interprétation ne soit jamais aussi fiable que de concert avec les archives classiques. Ces données vérifient les filiations reçues par la tradition, quelle que soit leur ancienneté en termes de générations documentées. Les héritiers d'un patronyme veulent généralement croire en la continuité génétique de leur ascendance, même à plusieurs siècles de distance. Or l'épreuve des données ADN déstabilise ce sentiment d'identité transmis sur la base du nom et révèle les attentes excessives inspirées des archives. La lumière du chromosome Y expose de toute évidence un ressort psychologique constitutif de l'identification. Cette fonction liée aux représentations généalogiques et au nom peut dégénérer jusqu'au délire de filiation, une pathologie bien connue de la psychiatrie. De façon plus prosaïque, force est d'admettre au vu des découvertes³³ que la dissociation historique entre nom de famille et ascendance biologique s'ensuit d'un spectre d'émotions, de la simple surprise à

l'agacement, à la gêne, voire la honte ou le déni. Toute preuve génétique suppose en conséquence l'éthique la plus prudente dans la participation publique, car la révision d'ascendances avec l'ADN résulte en une palette de réactions ne comprenant pas l'indifférence³⁴.

Relayée de père en fils, une signature ADN-Y héréditaire se combine le plus souvent avec le patrilignage du nom. Leur étude conjointe dans une perspective historique montre des taux assez bas de dissociation. C'est du moins le cas là où il est possible d'examiner le phénomène, soit au sein des sociétés dotées d'archives civiles suffisamment riches et anciennes, le plus souvent de tradition chrétienne et européenne. Le taux moyen extrait de siècles de documentation oscille entre 1 et 2 % par génération³⁵. La tentation existe d'amalgamer patronyme et chromosome Y sous l'illusion de cette superposition. Il doit pourtant aller de soi que des facteurs contingents déterminent la corrélation génétique avec le nom, quelle que soit la force de l'appariement entre ces deux types de filiation en Occident. Le degré ancestral du jumelage se sonde par la triangulation (Δ), une méthode déductive qui repose sur le principe logique de l'hérédité de l'ADN-Y. La démarche consiste en une comparaison pratique par laquelle au moins deux contemporains masculins sont mis en regard sur la base d'une relation généalogique patrilinéaire, que celle-ci soit documentée, hypothétique ou extrapolée. Cette méthode implique la réplication indépendante d'une signature génétique et garantit donc la valeur expérimentale du résultat. Les rattachements historiques du nom Bettex aux résultats discordants de Bettex vaudois

³³ Les représentations généalogiques de millions de Québécois ont par exemple été révisées à la suite de découvertes touchant plusieurs fondateurs de cette population. Voir GENDREAU-HÉTU, Pierre, «Nom d'un chromosome! L'histoire intime de la Nouvelle-France révélée par le génome», *Histoire Québec*, vol. 26, n° 1-2, 2020, p. 33-36; GENDREAU-HÉTU, Pierre, «Un pater familias infertile en Nouvelle-France? Le cas étrange de Nicolas Lebel et de sa descendance», *Histoire Québec*, vol. 27, n° 1-2, 2021, p. 18-21.

³⁴ Il va de soi que réagissent le plus fortement les amateurs de généalogie. La perplexité affichée par de simples intéressés patronymiques montre toutefois que les attentes sont générales.

³⁵ LARMUSEAU, Maarten (dir.), «Cuckolded fathers rare in human populations», *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 31, n° 5, 2016, p. 327-329.

et de Bettez québécois ne peuvent se comprendre que par le recours répété à cette opération.

La figure 4 illustre la logique de la triangulation. On y désigne par A et B deux descendants d'un premier ancêtre patrilinéaire commun C, que celui-ci soit documenté ou simplement inféré des circonstances patronymiques. Les arguments logiques de l'opération s'expriment comme suit: si $A = B$ alors $A = C$ et $B = C$. Si $A \neq B$ alors au moins A ou $B \neq C$. Il n'est nul besoin de restes physiques et d'extraire l'ADN de cet ancêtre C commun à A et B, quand bien même ce serait possible, puisqu'ici suffisent l'héritage et la logique déductive. L'analogie héréditaire entre nom de famille et chromosome Y procède d'une corrélation très étroite dans la transmission parallèle de ces deux patrimoines hétérogènes. Un préjugé contraire à cette forte corrélation peuple néanmoins l'imaginaire romanesque de la fausse paternité. Plus inquiétante toutefois est la pénétration de cette idée dans le milieu médical où la paternité déclarée doit aussi composer avec le mythe du taux élevé de rupture biologique³⁶. Il ne faut pour autant présumer de rien quant à la filiation documentée de Jacob Bettex, pas plus qu'aucune autre du reste: chaque génération doit en principe poser la même interrogation. La poursuite de l'étude Bettex suppose d'établir en priorité la signature génétique du Vaudois émigré. Il s'agit pour ce faire de transposer l'ancêtre Jacob en

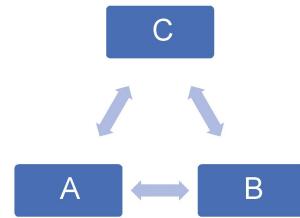


Figure 4. Triangulation d'un ancêtre par l'héritage du chromosome Y.

position C de la triangulation. Une concordance ADN-Y s'affiche au tableau 1 entre lignées A et B et leur ascendance respective s'en trouve validée jusqu'à ce premier ancêtre commun.

Tableau 1. Triangulation ADN-Y de Jacob Bettex : I-M170 >...> I-BY117260

A.

1. BETTEZ Privé (FTDNA #938184 : Y-37) = I-M170 (>...> I-BY117260, inférence Δ avec B)
2. BETTEZ Privé
3. BETTEZ Joseph Henry + MAILLOUX M. Laura, 1909-04-04, Gardner MA
4. BETTEZ Joseph + LAFOND Marie, 1878-11-05, Yamachiche QC
5. BETTEZ Charles + GÉLINAS M. Eulalie, 1842-09-13, Yamachiche QC
6. BETTEZ Louis + LAMOTHE M. Catherine, 1804-12-26, Trois-Rivières QC
7. BETTEX / PERROUD Jacob + LAPARE Geneviève, 1768, Baie-Saint-Paul QC = I-M170 (>...> I-BY117260, inférence Δ avec B)
8. BETTEZ / PERROUD Jacob Antoine + TAPPIS Marie Esther, 1732-12-31, Combremont-le-Petit VD

³⁶ GOLDING, Michael, « Rampant misattributed paternity: the creation of an urban myth », *People and Place*, vol. 13, n° 2, 2005, p. 1-11. La réalité des faits tarde cependant à pénétrer les institutions. Les études généalogiques comme celle-ci seraient pourtant inconcevables avec les taux claironnés, au contraire de celui d'environ 1% par génération établi par la recherche spécialisée. L'ancienne ministre française de la Santé, le médecin Agnès Buzyn, a par exemple déclaré : « *Imaginez que tous les membres d'une même famille envoient leur ADN: cela provoquerait bien des mauvaises surprises – qui se produisent déjà puisque 15% des Français n'ont pas le père biologique qu'ils croient avoir.* » Voir *Assemblée nationale* [France], « XV^e législature, Session ordinaire de 2019-2020, Séance du vendredi 4 octobre 2019 ». Consulté le 7 mars 2023. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2019-2020/premiere-seance-du-vendredi-04-octobre-2019>.

B.

1. BETTEZ Privé (FTDNA #N188292: Y-37, Big Y-700) = I-M170 >...> I-BY117260
2. BETTEZ Privé
3. BETTEZ Henri G. + SAMSON Florence, 1925-06-10, Trois-Rivières QC
4. BETTEZ Ovila + GIRARDEAU Jeanne, 1897-11-24, Trois-Rivières QC
5. BETTEZ Louis Onésime + CLOUTIER Caroline, 1862-10-20, Trois-Rivières QC
6. BETTEZ Daniel + LESIEUR/DESAULNIERS Louise, 1818-06-21, Trois-Rivières QC
7. BETTEX / PERROUD **Jacob** + LAPARE Geneviève, 1768, Baie-Saint-Paul QC = I-M170 >...> I-BY117260
8. BETTEX / PERROUD *Jacob Antoine* + *TAPPIS Marie Esther*, 1732-12-31, Combremont-le-Petit VD

Le registre de Combremont-le-Grand indique en date du 9 août 1733 le baptême de Jean Jacob, un garçon que l'usage ne désignera ensuite que par son second prénom. Cet acte est reproduit à la figure 2. Les parents Jacob Antoine Bettex et Marie Esther Tappis habitent la commune de Combremont-le-Petit, située à deux kilomètres du village homonyme qui abrite l'église paroissiale où se donnent les sacrements et s'enregistrent les actes. La vie de cet enfant le verra émigrer au Canada et s'y marier à deux reprises. De sa seconde union naîtront au moins deux garçons avec descendance masculine ininterrompue. Cette progéniture a permis l'identification ADN-Y de Jacob Bettex, laquelle dépend de deux fils par qui transitent les patrilignages A et B montrés au tableau 1. Ces lignées passant par les soulignés Louis (1777-1858)³⁷ et Daniel (1791-?)³⁸ conduisent aux sujets Bettez testés

en A et B, respectivement, descendants contemporains anonymisés aux fins de la triangulation. Les analyses Y-37 primaires des ascendances A et B concordent sur 35 des 37 marqueurs STR. La seule lecture de ces résultats suffit à valider de manière probabiliste ces lignées documentaires jusqu'à l'ancêtre C, puisque de Jacob découle l'identité génétique commune dégagée de ces deux sujets nord-américains. L'analyse par Big Y-700 de la lignée B apporte ensuite la confirmation absolue de la preuve statistique établie par STR. L'attribution de ce résultat à la lignée A repose sur une solide analogie marquée dans l'annexe par un astérisque. La séquence I-M170 >...> I-BY117260 caractérise de façon à peu près unique la signature ADN-Y reçue par Jacob Bettex de son père biologique. Il a été démontré que cette signature s'est ensuite transmise à ses fils Louis et Daniel, puis réitérée jusqu'aux contemporains testés de A et de B. Le SNP I-BY117260 identifie la filiation de Jacob Bettex et le défi suivant est de relier ce marqueur à la Suisse par une triangulation en amont.

Identification de la souche Bettex de Combremont-le-Petit

Les ascendances Bettez à l'appui de la triangulation nord-américaine comprennent des dizaines de données. Une attention particulière doit toutefois être portée au mariage des parents de Jacob en 1732, dont on trouve l'image à la figure 5. Cet acte annonce: «*Le 31 X^{bre} j'ai béni le mariage de Jacob Anthoine Bettex de Combremont le petit avec Marie Esther Tappis du même lieu*». Ce mariage est célébré et enregistré d'office à Combremont-le-Grand. Rien ne surprend l'habitué des archives vaudoises dans l'inscription étymologique du mois de décembre par le chiffre romain «*X^{bre}*»³⁹. Une erreur élémentaire serait

³⁷ RPQA du PRDH, Individu N° 286374.

³⁸ RPQA du PRDH, Individu N° 444724.

³⁹ Archives cantonales vaudoises. Cote Eb 29/3. Paroisse réformée de Combremont-le-Grand. 1724-12-25 - 1776-07-19, image 159/185. Consulté le 2 mars 2023. <https://davel-vd.ch/uploads/r/null/8/b/7/8b75a1cfec708b>.

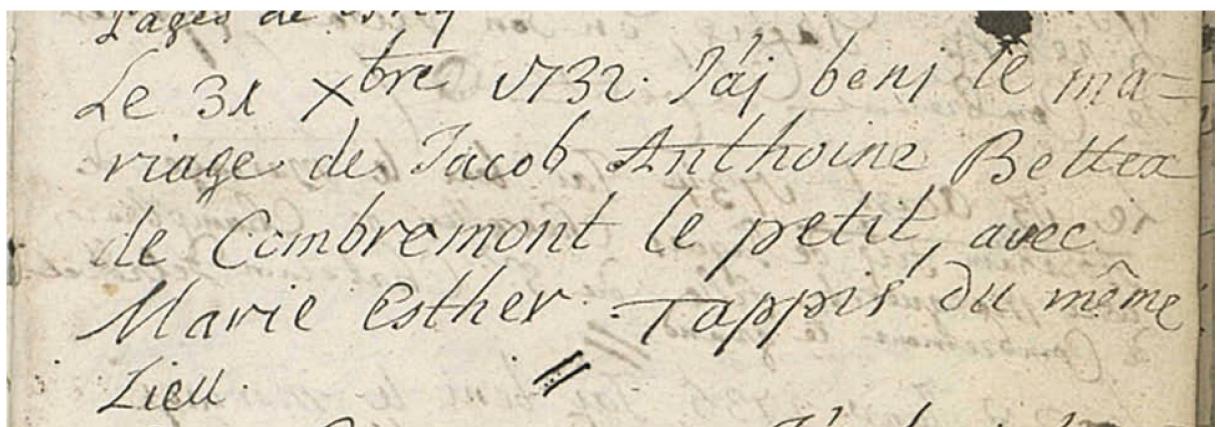


Figure 5. Acte de mariage le 30 décembre 1732 du couple Bettex et Tappis. Image : Archives cantonales vaudoises.

d'interpréter cette inscription par «dixième mois» et d'y lire octobre au lieu de décembre. C'est pourtant l'information donnée par l'ouvrage de Jules Bettez sur les racines historiques de cette parenté⁴⁰. Aussi doit-on constater l'effet de cette bavue et la diffusion générale du «31 octobre 1732». Le *Fichier Origine* relaie d'ailleurs cette lecture fautive et cite comme source le livre du prêtre Bettez⁴¹. L'auteur nous informe cependant que les données des archives suisses lui ont été fournies par sa correspondante Irène Favre-Bettex, «qui s'est imposé la tâche de consulter les registres d'État-Civil, à Lausanne [...] [sic]»⁴². Les méthodes habituelles de cette période font supposer qu'une transcription a dû être communiquée à

l'auteur. Cette attribution s'embrouille cependant lorsque le même ouvrage crédite «[l]a généalogie ascendante de notre ANCÈTRE JACOB BETTEZ [aux] [r]echerches entreprises par M. Jean-Pierre Bettex [...] aux Archives de Lausanne et transmises par Madame Irène Favre-Bettex»⁴³.

Quoi qu'il en soit de la responsabilité à sa source, l'erreur trouvée dans le livre de Bettez s'est propagée dans l'espace public, qui plus est depuis sa reprise en abyme sur internet. La correction de la date de mariage amène une révision radicale du contexte. L'espacement entre la date d'union des parents et la naissance de Jacob Bettex dévoile un obstacle insoupçonné. Un mariage célébré le 31 décembre 1732 ne laisse qu'un intervalle de 220 jours entre le sacrement d'union et le baptême du 9 août 1733, alors qu'une gestation moyenne de 40 semaines en comprend 280. Le calendrier révèle une grossesse amorcée avant le mariage, car la survie à l'époque d'un nouveau-né

57a7001dbbd1c7ac695a0b087aedb03dbea5dc23dec2bd526/CH-ACV_RN-EB-29-3.pdf.

⁴⁰ BETTEZ, Jules, *Les Bettex-Bettez, Suisse Canada, 1520-1977*, Trois-Rivières [Québec] : Séminaire St-Joseph, 1977-1981, 2 vol., p. 30.

⁴¹ «BETTEZ, Jacob (b: Jean-Jacob), [Fiche] 240364», in *Fichier Origine*, *op. cit.*

⁴² BETTEZ, Jules, *Les Bettex-Bettez*, *op. cit.*, p. 4.

⁴³ *Ibid.*, p. 29.

à ce point prématué apparaît plus qu'improbable. On peut alors se demander si le calcul n'a pas moralement justifié son occultation. Plus intéressant pour l'histoire migratoire, la détection de cette erreur sur la date du mariage place la vie de Jacob Bettex sous un jour autrement énigmatique. On s'attendrait d'un aîné de famille à ce qu'il bénéficie plutôt d'avantages sur le reste de la fratrie, du moins en termes de patrimoine et de succession. Ce n'est apparemment pas le cas. Le poids de soupçons environnants peut-il avoir joué sur le départ du Vaudois une fois parvenu à l'âge adulte ? La conception hors mariage ne devrait pas pouvoir expliquer à elle seule une décision de cette portée. La date de mariage révisée amène à interroger la véritable filiation de Jacob Bettex, qui présente alors un caractère nettement équivoque : de sa conception prénuptiale il devient plus facile d'en conjecturer aussi l'extraconjugualité.

Preuve est faite par le biais de deux Bettez d'Amérique que leur résultat ADN-Y commun provient de l'émigré vaudois. La signature génétique inférée de cette descendance patrilinéaire de Jacob Bettex comprend le marqueur I-BY117260. Ce résultat clarifie la discordance observée entre Bettex de part et d'autre de l'Atlantique : s'il y eut rupture dans la transmission génétique, ce ne put l'être qu'en amont, dans la portion suisse de l'ascendance. Le prochain lien filiatif qui demande vérification est donc celui du migrant avec son père attribué, Jacob Antoine Bettex. Le tableau 1 indique par des italiques l'hypothèse biologique de cette génération. La reconnaissance de paternité inscrite au registre pèse assurément moins lourd au vu du calendrier revu et corrigé de 1732. La question exige de poursuivre l'examen, ce à quoi répond la triangulation réalisée au tableau 2. Le patrilignage testé en A vise une nouvelle ascendance Bettex dit Perroud complémentaire pour deux raisons. Cette lignée A maintient d'une part l'opposition du surnom avec l'ascendance Bettex dit Favre en B, aussi originaire de la commune

de Combremont-le-Petit. L'étude de cas Bettex trouve d'ailleurs son amorce dans la comparaison de cette lignée B avec la lignée B du tableau 1. La pertinence du patrilignage A du tableau 2 ressort d'autre part de sa septième génération, qui affiche en souligné le frère cadet de Jacob Bettex, César Abram David.

Tableau 2. Triangulation ADN-Y des Bettex combremontois⁴⁴ : E-M35 >...> E-FTA3116

A.

1. BETTEX Privé (FTDNA #MI59571: Y-37, Big Y-700) = E-M35 >...> E-FTA3116
2. BETTEX Privé
3. BETTEX Privé
4. BETTEX Jean-Louis + FRUNSCH Rusita, avant 1873
5. BETTEX dit PERROUD Jean Samuel + BETTEX dit PERROUD Jeanne Suzanne, avant 1831
6. BETTEX dit PERROUD Jean François + DURUSSEL Susanne Marie, 1806-07-17, Combremont-le-Grand VD
7. BETTEX dit PERROUD César Abram David + BETTEX dit ROUGE Suzanne Marie, 1772-04-02, Combremont-le-Grand VD
8. BETTEX dit PERROUD Jacob Antoine + TAPPIS Marie Esther, 1732-12-31, Combremont-le-Grand VD
9. BETTEX dit PERROUD Jacques + MAYOR Anne Marguerite, avant 1710, Combremont-le-Grand VD [?]

⁴⁴ L'ascendance en A a été en partie dressée par Maurice Bettex, qui a travaillé sur cette souche combremontoise et en a déposé les données sur Geneanet. Quelques corrections ou précisions ont été apportées aux informations fournies. Jean-Pierre Bettex propose d'autre part quatre générations en amont de la dixième, mais elles ne sont pas reprises ici faute de sources explicites (voir BETTEZ, Jules, *Les Bettex-Bettez*, *op. cit.*, p. 29). La transmission du surnom Perroud permet néanmoins l'interpolation d'une filiation jusqu'à un ancêtre prénommé Pierre. Quoi qu'il en soit, la preuve par triangulation repose ici sur la distinction sûre des lignées en aval de la onzième génération. L'essentiel de l'ascendance en B provient aussi des données rassemblées par Maurice Bettex. L'auteur a révisé plusieurs noms et dates dont les lectures ont été gracieusement vérifiées par Marc Varidel.

10. BETTEX dit PERROUD André + BETTEX Françoise, 1674-07-05, Combremont-le-Grand VD
11. BETTEX dit PERROUD
12. BETTEX... = E-M35 >...> E-FTA3116

B.

1. BETTEX Privé (FTDNA #449569: Y-37, Big Y-700) = E-M35 >...> E-FTA3116
2. BETTEX Privé
3. BETTEX Privé
4. BETTEX dit FAVRE Louis Henri + BETTEX dit PERROUD Louise, avant 1880.
5. BETTEX dit FAVRE Samuel Daniel + BETTEX dit PERROUD Suzanne Marguerite, 1831-06-24, Combremont-le-Grand VD
6. BETTEX dit FAVRE Jacques Daniel + DÉTRAZ Anne Françoise, 1803-06-02, Combremont-le-Grand VD
7. BETTEX dit FAVRE Isaac Jacob + BOVEY Jeanne Esther, 1774-04-28, Combremont-le-Grand VD
8. BETTEX dit FAVRE Abraham Isaac + CHEVALLEY Marie Madeleine, 1735-02-23, Combremont-le-Grand VD
9. BETTEX dit FAVRE Jean Daniel + BETTEX dit FAVRE Jeanne Françoise, avant 1695, Combremont-le-Grand VD
10. BETTEX dit FAVRE Claude + GILLIÉRON Marie, avant 1670, Combremont-le-Grand VD
11. BETTEX dit FAVRE
12. BETTEX... = E-M35 >...> E-FTA3116

Ces résultats triangulés font nettement apparaître l'incompatibilité génétique d'un des deux frères avec leur père Jacob Antoine Bettex. Les analyses Y-37 des lignées A dite Perroud et B dite Favre concordent sur 35 des 37 marqueurs STR affichés en annexe. Les variations mineures qui les distinguent sont attendues au

vu du nombre de générations séparant chaque testé du premier ancêtre ADN-Y commun. L'outil génétique Time Predictor (TiP) de FTDNA s'appuie sur ces lectures pour prédire avec 95 % de probabilité un premier ancêtre commun autour de 1650. Le même taux résulte du calcul étendu à 111 STR, à la différence que l'ancêtre Bettex de convergence se situe maintenant vers 1450. Or on sait de cette famille de Combremont-le-Petit qu'elle y est « citée dès 1500 »⁴⁵. Ces marqueurs procurent une solide preuve statistique, bien qu'elle doive céder le pas à la preuve absolue des SNP. L'examen des lignées A et B par Big Y-700 détecte la présence d'un nouveau marqueur E-FTA3116 spécifique à cette souche vaudoise. La parenté patrilinéaire des Bettex en A et en B s'exprime par la mutation T > A à la position 8191373 de leur chromosome Y respectif. On sait d'autre part que ces patrilignages du tableau 2 ne partagent pas d'ancêtre commun avant au moins onze générations, car les registres distinguent ces deux filiations jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les circonstances du lieu, du nom et des surnoms légitiment néanmoins la déduction qui identifie un ancêtre C ayant vécu avant la caractérisation par surnom d'une branche ou l'autre issue du patriarche Bettex, ou de quelque autre subdivision. Cette triangulation basée sur les soulignés Perroud en A et Favre en B confirme l'existence en amont d'une souche Bettex unique aux deux lignées.

L'appartenance des analyses #MI59571 et #449569 à une seule souche génétique Bettex invalide l'hypothèse formulée d'origines distinctes aux surnoms Perroud et Favre. Ce résultat justifie de poursuivre l'exploration de la surnomination en lien avec le nom Bettex. Le tableau 2 par sa lignée A montre par exemple l'union de César Abram David avec Suzanne Bettex dit Rouge en 1772. Ce surnom Rouge signale la nature prolifique des branches que pourrait éclairer

⁴⁵ GALBREATH, Donald. L., *Armorial vaudois*, Baugy-sur-Clarens : [Chez l'auteur], 1934-1936, vol. 1, p. 47.

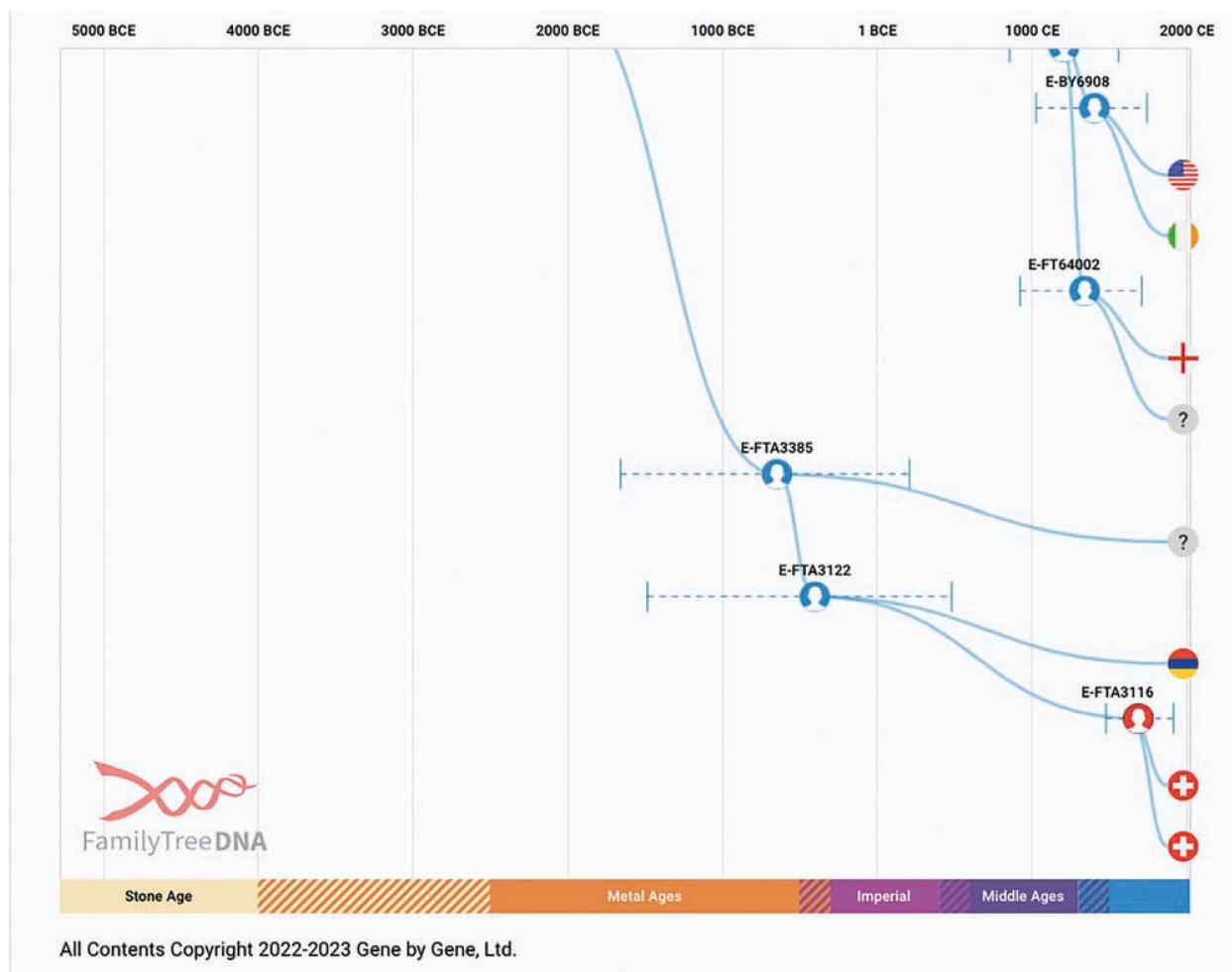


Figure 6. Localisation par Time Tree de l'ancêtre E-FTA3116. Image tirée de FamilyTreeDNA.

l'ADN-Y par une étude élargie. La question qui se posait pour Perroud et Favre se pose pour tout autre surnom trouvé en combinaison avec Bettex dans les mêmes archives de population. Les cas Perroud et Favre invitent à s'interroger sur les ancêtres qui ont chacun engendré ces surnoms. Un prénommé Pierre a logiquement mené au dérivé hypocristique Perroud (« petit de Pierre »). On propose ailleurs de poursuivre la lignée A jusqu'à un prénommé « Pierre, né en 1576 », dont le père serait « Pierre Bettex, né en 1550 »⁴⁶. Cette portion du XVI^e siècle attribuée à la filiation « Perroud » éclairerait certes sa surnomination. L'absence de référence sûre pour ces données sème en revanche le doute, s'il faut rappeler le risque inhérent aux sources secondaires. La réserve face aux travaux d'autrui apparaît d'autant plus nécessaire en généalogie que les déficiences et difficultés en archives explosent en amont des registres de paroisse. La pertinence de l'ADN-Y ressort plus encore du fait que l'hérédité peut vérifier l'hypothèse d'une ascendance autant qu'en suppléer les lacunes.

Le marqueur E-FTA3116 de la triangulation du tableau 2 s'oppose à la signature du chromosome Y de Jacob Bettex caractérisée par le marqueur I-BY117260. Déjà problématique, la conception hors mariage de l'aîné se double par ce conflit génétique d'un facteur explicite. La comparaison des lignées A et B indique spécifiquement le transit de la signature ADN-Y de Jacob Antoine Bettex dit Perroud par son fils César Abram David. Le chromosome Y de l'aîné Jacob ne correspond donc pas à l'ADN-Y que « son » père transmet à César Abram David. Le résultat triangulé montre que la seule paternité déclarée qui obéisse à la « biologie du nom Bettex » est celle du cadet avec le marqueur E-FTA3116. Sauf explication improbable et alambiquée au sujet de ce cadet (telle qu'une paternité cachée impliquant un Bettex dit Favre), force est

d'admettre qu'une souche ADN-Y unique a engendré les lignées A et B liées par le même SNP terminal. Cette ultime concordance prouve qu'entre les « frères » Jacob et César Abram David triangulés en silo, seul le second porte la signature ADN-Y associée au nom Bettex. L'étude comparative du chromosome Y découvre à l'aîné Jacob une origine inconnue qui appelle à replonger dans les archives. Si ce n'était de l'incertitude nourrie par la date de mariage rectifiée, rien jusque-là n'annonçait que le père légal de Jacob n'en était également le progéniteur.

Les plus récentes techniques de la génomique ont propulsé cette étude Bettex amorcée en 2015. Toute la pertinence scientifique ne leur revient pas en revanche, car aucune inférence ne serait possible sans la fonction complémentaire des archives. On ne doit qu'à cette mixité empirique les deux profils génétiques anciens identifiés à Combremont-le-Petit. Leurs triangulations solidement documentées ont montré l'inadéquation chromosomique entre Jacob Bettex et son père putatif, et vérifié par des analyses de pointe la conception extraconjugale du Vaudois. Sources classiques et génétiques combinées ont reconnu l'haplogroupe E-M35 à la parenté Bettex avant d'en affiner l'analyse jusqu'au SNP terminal E-FTA3116. Un intérêt scientifique majeur des triangulations basées sur l'hérédité des patronymes est la réévaluation constante qu'elles permettent des taux de mutation ADN-Y à la lumière supplémentaire d'archives millénaires. Tout SNP terminal, tel que celui déduit de la souche Bettex, trouve sa place dans une échelle chronologique universelle du chromosome Y : « *The man who is the most recent ancestor of the E-FTA3116 line is estimated to have been born around 1669 CE* » (figure 6)⁴⁷. L'inscription de ces résultats participatifs dans une arborescence génétique globale signale cette portée scientifique générale. Quant au chromosome Y de Jacob Bettex, duquel

⁴⁶ BETTEZ, Jules, *Les Bettex-Bettez*, op. cit., p. 29.

⁴⁷ Graphique Time Tree (FamilyTreeDNA) de l'échantillon #449569. Ces taux de mutation SNP s'avèrent encore approximatifs toutefois, comme le montre cette fourchette de plus de quatre siècles entre 1410 et 1840.



Figure 7. Pierre-Yves Favez des Archives cantonales vaudoises, en compagnie de l'actrice Anne Dorval sur les traces de son ancêtre Jacob Bettex⁴⁸.

la descendance patrilinéaire nord-américaine a assuré la transmission, la découverte d'un patronyme associé en amont ne dépend que d'une concordance génétique aussi marquée du SNP I-BY117260.

Une analyse documentaire des familles de Combremont-le-Petit reste à faire et pourrait éclairer les aléas de Marie Esther Tappis à l'automne 1732. Le premier cliché venu évoque le triste sort réservé à nombre d'aides domestiques, bien qu'aucune recherche n'ait encore exploré la situation de Tappis. L'hypothèse la plus censée voudrait que le SNP I-BY117260 renvoie à un nom de famille alors à proximité de la jeune femme. Combremont-le-Petit n'a jamais compté beaucoup d'habitants: «27 feux

entre 1406 et 1436, 247 hab. en 1764»⁴⁹. Moins encore à Combremont-le-Grand, chef-lieu religieux voisin: «21 feux en 1432, 194 hab. en 1764»⁵⁰. Outre Bettex, avant 1800, seulement dix noms de famille sont répertoriés dans la commune d'origine⁵¹. Les marqueurs dégagés de Jacob Bettex sont à même de divulguer la donnée critique du patronyme, vraisemblablement vaudois, à l'instar du SNP E-FTA3116 équivalant aux Bettex de Combremont-le-Petit. L'identification patronymique pourrait clarifier

⁴⁸ FAVEZ, Valérie, «Combremont-le-Petit», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Consulté le 27 février 2023. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002577/2017-01-05/>.

⁴⁹ Idem, «Combremont-le-Grand», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Consulté le 27 février 2023. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002576/2017-01-12/>.

⁵⁰ *Familiennamenbuch der Schweiz / Répertoire des noms de famille suisses / Repertorio dei nomi di famiglia svizzeri / Cudesch dals noms da famiglia de la svizra / Register of Swiss surnames*, Zürich: Schulthess, 1989 (3^e éd.), 1962 (1^e éd.), 3 vol. Consulté le 22 avril 2023. <https://hls-dhs-dss.ch/famn/index.php>.

la conception de l'enfant, à défaut de l'élucider, car plus d'un candidat risque de se profiler. Même en cet état inachevé, l'étude de ce cas Bettex a montré la pertinence du jumelage entre noms et signatures ADN-Y, tout en illustrant des enjeux méthodologiques qui redéfinissent la généalogie. L'appariement génétique des patronymes historiques ne doit souffrir aucun complexe en recherche. C'est aussi vrai en regard du lien préjugé entre sang et ascendance du nom qu'envers le mythe tenace de fausses paternités galopantes. La découverte de filiations extraconjugales ne peut du reste qu'être accidentelle et indirecte dans l'étude ADN-Y d'une population. Un examen historique rigoureux de la paternité exige enfin de ne pas se fermer les yeux. Longtemps passée sous le radar, cette vérification méthodique de comportements intimes dévoilera nombre d'irrégularités. Ce n'est qu'ainsi toutefois qu'on pourra mesurer avec assurance la fréquence dans le temps des conceptions extraconjugales.

Jamais loin de l'arbre : parenté, hérédité, identité

Une production télévisuelle s'est penchée en 2015 sur l'ascendance Bettez d'une populaire actrice québécoise : « *En explorant sa lignée maternelle, Anne Dorval découvre un [...] personnage dont la vie a été faite d'une suite de péripéties. Pour reconstituer la vie de son ancêtre Jacob Bettez, Anne voyagera sur ses traces jusqu'en Suisse.* »⁵² Ce synopsis ne croit pas si bien dire lorsqu'il décrit la vie de l'ancêtre Jacob comme une suite de péripéties – dès la conception devrons-nous ajouter dorénavant. Le pèlerinage de la vedette s'anime d'une visite à Combremont-le-Petit et de rencontres avec la parenté Bettex. Il faut se demander comment ou si même la production aurait traité du

sujet à la lumière des origines réelles de Jacob Bettex. La conception du Vaudois découle d'une extraconjugalité qui détonne avec l'idéal généalogique du récit. On a d'abord voulu mettre en scène les retrouvailles d'une parenté, dont les relations reposent implicitement sur l'agrégat brouillon du nom et du sang... L'impératif du divertissement exigeait une histoire plutôt que de l'histoire. Le tournage aux Archives cantonales vaudoises montre la consultation de documents originaux sur cette famille Bettex (figure 7), mais de l'accès accordé aux sources primaires ne résulte aucune correction. La véritable date de mariage du couple Bettex et Tappis aurait-elle du reste été bien reçue, vu son implication compromettante? Rien n'est moins sûr, comme le scénario ne prévoyait sans doute pas de devoir réécrire l'histoire, qu'on devait alors croire définitive.

La rupture génétique touchant la patronymie Bettex ne laisse pas indifférents les premiers intéressés. La symbolique de l'identité amalgame volontiers patronymie et biologie dans une conception vivace mais confuse de l'hérédité. Il n'est pas si rare que la génétique ne renvoie pas au patriarche patronymique et la dissociation filiative peut alors s'ensuivre d'émotions qui vont de la surprise à la stupéfaction en passant par l'incrédulité. La dissonance cognitive introduit un sentiment d'imposture face au nom hérité. Les réactions s'expriment avec d'autant plus d'intensité qu'une histoire civile bénéficie d'institutions tangibles, comme c'est le cas en Suisse et au Québec. Il est significatif d'autre part que la discontinuité génétique n'engendre de malaise qu'au regard de lignées patronymiques avec lesquelles les identités se constituent. C'est d'office le cas pour la lignée paternelle qui, sauf exception, bénéficie du monopole historique de la transmission. Un degré moindre d'identification impliquera les noms de famille de la mère et des grands-parents, notamment dans la tradition ibérique de la double transmission. Les représentations généalogiques et leur fonction identitaire ne relèvent de toute façon que de la psychologie. On ne

⁵² Communiqué du 24 novembre 2015 de Radio-Canada pour l'émission *Qui êtes-vous?* du 14 décembre 2015. Consulté le 31 mars 2023. <http://cfqlmc.org/pdf/QEV-Communiqué-VFinale.pdf>. Voir aussi *Nouvelles du Cercle*, Cercle vaudois de généalogie, n° 92, 2015, p. 5. Consulté le 2 avril 2023. <https://www.ancetres.ch/fileadmin/docs/pdf/ndc/NdC92.pdf>.

saurait assez le souligner, surtout face à «l'émotion ombilicale» née du cordon patronymique ancestral. Son parallèle héréditaire avec le patrilignage chromosomal ne découle que d'un accident utile pour l'étude des parentés. La matronymie pourrait à ce compte trouver sa justification dans les mitochondries (ADNmt), en vertu de leur génome qui se transmet de la mère aux enfants⁵³. On parle dans les deux cas de fractions minimes : les ~57,2 millions de paires de bases du chromosome Y ne font pas 2% des ~3,3 milliards que compte le génome et les mitochondries qu'environ 1% du total de l'ADN cellulaire.

La filiation patronymique motive la construction mentale d'une identité attachée au nom. On se surprendra alors moins des sentiments qui accompagnent la découverte dans un patrilignage d'une rupture génétique plusieurs ancêtres en amont. Même à des siècles d'écart, l'aliénation de la souche historique du nom peut entraîner jusqu'au désarroi. La représentation patronymique exerce une force d'attraction qui excuse, à défaut de légitimer, la fréquente confusion conceptuelle avec l'hérédité biologique. Il faut savoir à cet égard que dès la huitième génération de recombinaison génétique un individu peut ne rien avoir hérité de l'un ou l'autre de ses 256 ancêtres théoriques, quelle que soit la lignée en jeu⁵⁴. C'est ici que chromosomes Y et mitochondries font exception, en raison de leur stricte transmission uniparentale, c.-à-d. par patrilignage et matrilignage, respectivement. Il persiste néanmoins une intuition forte du lien naturel entre biologie et parenté. Ce sentiment n'a rien d'utopique et traduit de façon instinctive la relation génétique entre les générations. Le lien significatif présumé avec un ancêtre patronymique n'exprime peut-être que l'extrapolation naïve du rapport naturel entre générations immédiates. La révolution génomique et les tests ADN en libre accès ont

établi un nouveau paradigme où il est permis de sonder ce déterminisme complexe et relatif. La question des origines doit dépasser la fausse pudeur, non seulement pour le court terme des contemporains, mais dans l'horizon généalogique le plus distant.

L'évolution de l'étude Bettex a illustré les progrès de la généalogie génétique ces dernières années. Dates, sacrements et données ADN n'ont encore pu élucider qu'en partie la complication trouvée à la famille de Jacob Antoine Bettex et Marie Esther Tappis. Rien ne permet d'affirmer que leur aîné énigmatique ne provient pas d'une adoption cachée, en dépit des difficultés d'un tel scénario dans un habitat rural réduit. Si cet aîné Jacob est bien né de Marie Esther Tappis, il n'est pas impossible que son mari n'ait pas appris avant quelque temps que cet enfant n'était pas le sien, si même la question s'est posée. On ignore si les futurs époux se connaissaient dans la sphère proche ou privée, et ce qu'ils avaient partagé de confidences avant leur mariage le 31 décembre 1732. L'intérêt de découvrir les faits autour de la naissance Jacob Bettex peut se résumer à deux aspects. Chaque nouveau cas débusqué précise d'une part les mœurs du temps en relation avec la sexualité. D'autre part, la découverte de cette filiation biologique hors mariage place la vie de Jacob Bettex sous un autre jour : elle révèle de subtiles implications pour l'individu qui résulte d'une conception extraconjugale. La physionomie d'une personne se forme peu à peu au passage du temps ; l'expression progressive des traits risque toujours d'entraîner des soupçons ou d'alimenter des doutes préexistants. L'indice biologique n'était pas une abstraction aux yeux des contemporains de Jacob Bettex. On peut imaginer le poids de la rumeur dans une petite commune suisse du XVIII^e siècle. La physionomie trahit facilement une filiation et certaines caractéristiques ont ainsi pu donner lieu à une notoriété à la fois secrète et publique.

Un sentiment d'appartenance habite les parentèles. On doit alors s'interroger quant à la conscience qu'avait

⁵³Tout individu se compose en réalité de deux génomes, le nucléaire et le mitochondrial.

⁵⁴REICH, David, *Who We Are and How We Got Here*, op. cit., p. 12.

Jacob Bettex de sa filiation extraconjugale et des conséquences sur son identité. La transparence des phénotypes met des noms sur les visages. Les airs de famille d'une parenté vont de soi et sont attendus : les commentaires se surprendront souvent de la force des ressemblances, ou de leur absence, auquel cas on taira pudiquement l'observation. Les enfants de l'adoption accusent toujours le coup. L'adage « Tel père, tel fils » exprime l'expérience ordinaire de la transmission des traits. On dira que « le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre », cette métaphore de l'arborescence dont la généalogie s'est volontiers nourrie pour représenter la filiation. Au-delà de l'arbre comme symbole naturel de l'ascendance, l'histoire du vivant se décline avec toujours plus de précision grâce à l'ADN. La génomique a ouvert une toute nouvelle perspective et bousculé l'ancrage classique en histoire de la parenté. Une fausse paternité telle que celle trouvée à l'ascendance de Jacob Bettex ravive le sujet toujours sensible des liens naturels dans la famille. Seule l'introduction des données génétiques pouvait détecter l'accident masqué d'un acte de mariage. Était-ce important de l'étudier ? La généalogie, si tant est qu'elle s'assume comme science, ne peut faire l'économie d'événements privés qui éclairent l'histoire : le fait est que c'est la génétique qui nourrit par défaut la filiation. Rappeler ce premier degré de la famille ne signifie d'aucune façon dénigrer les autres formes de parentalité, que notre biologie animale destine de toute façon à demeurer marginales.

L'apport de la génétique a considérablement amplifié la mission scientifique de la généalogie, dont la traditionnelle discréption académique s'explique surtout par le défi empirique qu'elle impliquait naguère au-delà de l'anecdote. Son riche potentiel a néanmoins pu s'exprimer par quelques exceptions, à la manière de Cyprien Tanguay et de sa carrière savante vouée à la compilation et l'organisation de données civiles d'envergure démographique. Un homme d'Église comme Tanguay était porté par le culte catholique de la famille et des ancêtres, loin toutefois du racisme qu'on attribue volontiers à la science du

xix^e siècle : « *Plusieurs, je crois, apprendront avec plaisir qu'il y a dans leurs veines du sang aborigène.* »⁵⁵ Entièrement dédié à la recherche généalogique dès 1865, Tanguay ne pouvait en revanche se douter que son travail clérical se combinerait un jour avec la biologie, dans un rapprochement plein d'ironie. L'activité de Tanguay en recherche coïncide à la fois avec la diffusion polémique de la théorie de l'évolution et les balbutiements discrets de la génétique. L'ouvrage *De l'origine des espèces* de Charles Darwin paraît en 1859 et introduit le principe de la sélection naturelle. L'étude pionnière de Gregor Mendel en génétique n'est publiée quant à elle qu'en 1865, au terme d'une période d'expérimentation amorcée en 1853 par le moine catholique de Moravie. Les lois de l'hérédité dégagées par Mendel ne portaient que sur des petits pois et leur pertinence pour l'histoire d'une population n'allait alors pas du tout de soi. La théorie darwinienne de l'évolution proposait par contre un nouveau regard sur l'humanité comme forme ordinaire du vivant. Cette biologie menaçait dès lors le créationnisme biblique d'un Cyprien Tanguay, dont l'ambition globale était de « *découvrir le grand tableau des noms de la race humaine, commencée par notre père Adam.* »⁵⁶ La superposition ultérieure des données génétiques sur la population documentée par l'abbé canadien ne pouvait être plus contraire à sa foi et à son esprit.

Rome a salué le labeur colossal du Canadien Tanguay pendant que passait alors inaperçu le génie scientifique du moine Mendel. Les notions fondamentales de l'hérédité mises au jour par ce savant moins flamboyant du clergé catholique ne prévalent en effet qu'au xx^e siècle. L'intégration de la génétique au savoir de l'humanité ne s'est cependant pas faite sans heurt, alors qu'elle survient de pair avec un triomphalisme scientifique dont

⁵⁵ TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire*, op. cit., vol. 1, 1871, p. xii-xiii.

⁵⁶ *Idem*, « Étude sur les Noms », *Délibérations et mémoires de la Société royale du Canada*, [sér. 1], vol. 1, 1883, p. 119.

les dérives sont bien connues. La spéculation idéologique en biologie a promu des notions confuses autour de l'évolution et assimilé la marche des civilisations à une hiérarchie naturelle de races. On comprend mieux sous ce jour que l'élargissement génomique en généalogie ne se réalise pas sans résistance. Les errances raciales et eugéniques ont laissé des traces qui en amènent plusieurs au sein des sciences humaines et sociales à conserver leurs distances envers toute donnée biologique. L'étude de cas développée sur la famille Bettex, devenue Bettez en Amérique du Nord, rappelle opportunément que les dérives «proto-génétiques» ont visé jusqu'au Canada français, entre autres populations stigmatisées. Le professeur Henry Farnham Perkins (1877-1956), biologiste réputé de l'Université du Vermont et spécialiste de l'hérédité, avait ciblé les nombreuses familles immigrées du Québec voisin pour son programme de stérilisation : « *To achieve his vision, Perkins appealed to Vermont's Children's Aid Society, an organization devoted to preserving "whole-some family groups"* (p. 59). *In order to create a "Eugenic Vermont," he planned to "turn the social records of families registered [in the Children's Aid Society]... into pedigrees of degeneracy that would help support a campaign for legalized sterilization"* (p. 71). *He also hoped to document that French-Canadian immigrants were chiefly responsible for his state's "subnormalcy"* (p. 95). »⁵⁷ Les populations d'origine autre qu'européenne n'ont pu que subir plus durement encore cette mauvaise science du siècle dernier, populaire auprès d'un bon nombre d'autorités⁵⁸.

La pensée eugénique de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale avait en vérité très peu à voir avec ce

que la génétique comprend aujourd'hui sous le terme d'hérédité. En relation directe avec les Bettez du Canada français, l'exemple du Vermont plaide pour une génétique responsable de son passé. Nombre d'idées funestes ont été accréditées avant de voir les hypothèses simplistes discréditées face aux subtilités croissantes découvertes à l'hérédité, à l'ADN puis au génome. Le risque existe que la généalogie génétique évoque ou ravive des concepts confus qui ont habité la science. Ce serait une grave erreur, contraire qui plus est à ce que nous apprend la génomique depuis des décennies. La médiation de la recherche trouve alors un précieux partenaire dans la généalogie génétique : « *genetics is much too important to leave to geneticists alone* »⁵⁹. Il est normal que des idées reçues se trouvent à la traîne de la science, mais la description structurale de l'ADN en 1953 signale un avant et un après pour la génétique. Une des façons les plus efficaces de partager les lumières de la génomique s'avère justement la généalogie, qui sensibilise le public en temps réel tout en alimentant la base empirique de la recherche génétique. La nature participative de la généalogie favorise en outre la diffusion d'un savoir scientifique nécessaire à la critique d'illusions tenaces telles que le racisme. Il suffit par exemple de la phylogénèse du chromosome Y pour rassembler tous les contemporains masculins en une seule population. La découverte de la structure de l'ADN en double hélice a ouvert un demi-siècle d'exploration jusqu'au séquençage du génome humain complété en 2003. Une spectaculaire accélération a suivi en recherche et ces avancées expliquent toujours mieux l'humain par sa nature biologique, aussi crue que soit cette réalité.

⁵⁷ WILSON, Philip K., compte rendu de Gallagher, Nancy L., *Breeding Better Vermonters: The Eugenics Project in the Green Mountain State*, Hanover, N.H.: University Press of New England, 1999, xiv + 237 p., *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 76, n° 4, 2002, p. 840-841. Voir aussi WEIL, François, *Family Tree*, op. cit., p. 126.

⁵⁸ WEIL, François, *Family Tree*, op. cit., p. 117.

⁵⁹ PLOMIN, Robert, *Blueprint. How DNA Makes Us Who We Are*, Cambridge, MA : MIT Press, 2018, p. 188.

L'ADN, archives d'avenir

Le déchiffrement de l'ADN puis le séquençage du génome ont révolutionné l'étude de l'humain comme espèce. C'est aussi vrai pour l'individu et son identité. Une discipline comme la psychologie doit s'ajuster en conséquence, elle qui avait d'abord investi le champ de l'environnement, avec la théorie freudienne notamment. Quand bien même on voudrait privilégier l'influence de la culture et de l'éducation, il n'est plus possible aujourd'hui de faire abstraction de l'hérédité et de l'héritabilité. La science enseigne à se méfier des apparences, justifiant ce faisant la distance prise avec les évidences trompeuses de la génétique balbutiante. On doit néanmoins la révolution du Néolithique aux apparences du monde naturel et à l'observation de régularités. Seule une prise de conscience naïve de l'hérédité a amené des humains à domestiquer certaines espèces de leur habitat. Il fallait une maîtrise suffisante de la transmission des traits pour que réussisse la sédentarisation, alors que des communautés se sont mises à cultiver les caractères profitables du monde végétal et animal environnant. Amorcée dans le Croissant fertile il y a une dizaine de milliers d'années, la pratique naissante de l'agriculture supposait l'intuition claire d'une constance entre générations. On avait alors compris quelque chose de la vie, assez pour procéder à la sélection graduelle des espèces en vue de leur amélioration. Des tris successifs ont abouti en une productivité inédite et des surplus alimentaires réguliers. Le scénario s'est répété dans différentes régions du monde bénéficiant de conditions similaires, climatiques crucialement⁶⁰.

La maîtrise des ressources alimentaires a libéré une part croissante de l'humanité d'un état quotidien de précarité et de dépendance envers la nature. Un contraste toujours plus marqué a opposé les civilisations de l'agriculture à la subsistance par la chasse, la pêche et la cueillette. Les

fruits de la domestication ont fait naître un sentiment d'exception que le sacré s'est chargé de fantasmer. Cette humanité agricole en contrôle de ses destinées a engendré des mythologies riches d'inventivité qui ont occulté l'animalité de l'espèce et, à un tout autre degré, celle des plus puissants. La divinité attribuée aux rois, empereurs et autres pharaons en incarne l'extrémité. La propension spirituelle de l'humain ne pouvait autrefois qu'observer sa distance avec le monde naturel et se l'expliquer par la religion. La pensée humaniste n'en est qu'une ultime variation lorsqu'elle prend son espèce pour fin et valeur suprême en lieu et place d'un panthéon. L'intellect n'a ainsi eu de cesse de se cultiver des imaginaires aux antipodes de sa plate réalité de primate africain. L'ADN qui exploite la généalogie génétique replace du même coup l'homo sapiens au cœur du vivant et renvoie l'humanité à l'humilité de ses origines. La révolution génomique percutte en ce sens les sciences humaines et sociales, car elle recadre l'humain dans le grand ordre des choses. Un paléogénéticien de l'Université Harvard, David Reich, prédit à cet égard que les départements d'histoire devront compter d'ici deux décennies sur des spécialistes de l'ADN ancien⁶¹.

Le déni de l'animalité chez l'humain a produit nombre de mythes qui visent à sublimer sa réalité biologique. Les exemples abondent au sein des religions, l'Occident n'étant évidemment pas en reste avec son héritage biblique. L'Ancien Testament enseigne que Dieu a fait l'homme à son image et les dogmes catholiques de l'Immaculée Conception et de l'Incarnation répondent aux complications charnelles nées du péché originel. La marche de la science force un rapport différent à la foi, plus encore depuis que la révolution génomique met en perspective la fonction psychologique des religions. Il suffit d'imaginer l'effet déstabilisant que produirait

⁶⁰ DIAMOND, Jared, *Guns, Germs, and Steel*, op. cit.

⁶¹ REICH, David, *Who We Are and How We Got Here*, op. cit., p. 283.

l'analyse génétique de restes attribués à Jésus-Christ... Les deux millénaires qui nous séparent du prophète de Nazareth s'avèrent peu en regard des 40 000 ans d'écart avec le génome dénisovien séquencé en 2010 par Svante Pääbo. Cet exploit qui a valu au Suédois le prix Nobel de médecine et de physiologie invite à une réflexion plus générale sur la nature et l'évolution du genre *Homo*. L'horizon millénaire de la généalogie héréditaire du chromosome Y et des mitochondries participe de ce mouvement en raison des données anthropologiques qui la façonnent. Soixante ans séparent les prix Nobel de 1962 pour la découverte de la structure de l'ADN et celui de 2022 décerné au paléogénéticien Pääbo. L'intervalle de ces deux attributions a vu se constituer une science qui n'évoque la proto-génétique des xix^e et xx^e siècles que pour des raisons historiques : les contextes idéologiques et philosophiques n'ont à peu près plus rien en commun.

Le déterminisme se confirme puissamment avec les travaux de la génomique et met à mal le champ des possibles préconisé pendant des décennies par la psychologie du développement, partiellement en raison de tabous érigés autour de l'hérédité. La mesure du génome révèle toujours plus de la nature humaine et cherche à quantifier l'espace de plasticité réelle qui demeure dans la formation de l'identité. Cette marge de liberté n'est pas nulle, comme le démontre la notion d'expression épigénétique. L'opposition fondamentale entre nature et culture sort enfin de son impasse épistémologique. Le généticien Robert Plomin admet pour sa part que la lâcheté lui a longtemps fait retenir ses observations, de crainte d'être marginalisé par la communauté scientifique⁶². Les preuves massives accumulées par la recherche sur les jumeaux identiques et fraternels, sous l'angle de l'adoption notamment, ont toutefois rendu ce silence intenable : « *Genetics*

is the most important factor shaping who we are. It explains more of the psychological differences between us than everything else put together. »⁶³ La révolution génomique s'accompagne d'un nouveau regard sur l'identité parce que la lumière de l'ADN dévoile la condition humaine. Superstitions et religions se sont longtemps chargées de sortir l'être humain de la nature. La science l'y ramène grâce à la génomique, qui a placé sous un jour nouveau les questions essentielles du déterminisme biologique et du libre arbitre.

La quête de réponses autour du génome mobilise de nombreuses équipes de recherche, dans le monde universitaire autant que les secteurs public et privé de la santé. Les résultats scientifiques ne laissent plus de doute sur le rôle déterminant voire fondamental du génome dans l'identité. L'interaction de milliards de paires de bases de l'ADN avec l'environnement représente par contre un défi, puisqu'on comprend encore mal la variation épigénétique du génome. En revanche, des relations fortes entre hérédité et identité font l'unanimité en génétique. De nouvelles preuves sont apparues avec l'insémination artificielle dans les cliniques de fertilité. Se multiplient depuis quelques années les cas de fertilisation médicalement assistée où les enfants se découvrent sosies d'un parent biologique qui ne fait pas partie de leur vie. L'accès libre aux tests ADN dévoile peu à peu des abus issus de la pratique privée : des médecins ont engendré avec leur propre sperme des dizaines, centaines ou milliers d'individus qui se découvrent membres d'immenses fratries⁶⁴. D'importantes déficiences éthiques ont occasionné ces expériences accidentelles qui bouleversent ceux qui

⁶² PLOMIN, Robert, *Blueprint*, op. cit., p. xi.

⁶³ *Ibid.*, p. xvii.
⁶⁴ Voir par exemple *Seeds of Deceit* de Miriam Guttmann. Ce documentaire troublant porte sur le médecin néerlandais Jan Karbaat et sa progéniture européenne née par procréation médicalement assistée. Tourné en 2021, le film comprend entre autres le témoignage d'une Romande. Des situations similaires sont survenues avec des médecins de plusieurs pays : Bertold Wiesner (R.-U.), Donald Cline (É.-U.), Norman Barwin (Canada), etc.

les subissent et en souffrent. Ils en tirent toutefois des constats candides, mais néanmoins percutants pour la connaissance : « *Nunn says those interactions flipped his ideas about the age-old debate about nature versus nurture* »⁶⁵. Ces résultats de mauvaise pratique médicale s'ajoutent aux influents travaux sur les jumeaux qui ont occupé les généticiens depuis les années 1960. La prédominance du facteur génomique dans l'identité ressort alors comme une évidence, tant au niveau phénotypique que sur le plan du comportement.

La génomique légitime toujours plus clairement le sentiment généalogique derrière la recherche d'origines biologiques. Le besoin d'un grand nombre d'adoptés de connaître leurs racines confirme de façon intuitive le sentiment que le génome pèse lourdement sur l'identité. Les médias font régulièrement état de cas vécus et le récit renvoie presque à chaque fois aux mêmes conclusions : « *The sense of ease and connection Elvira experienced as she spent time with her family in Seville suggested to her that, in the battle with nurture, nature was stronger than she had thought.* »⁶⁶ Avant les années 2010, le parcours du combattant attendait les adoptés alors que la recherche des progéniteurs peut ne plus dépendre maintenant que d'un prélèvement commercial d'ADN. La quête de son identité biologique apparaît d'autant plus légitime que la médecine de précision suppose désormais de devoir vivre et composer avec son héritage. Aucune réalité humaine ne réconcilie mieux la personne avec le monde naturel

que les enjeux de filiation, car ils touchent au cœur même de l'identité. La généalogie par ADN impose du même coup l'humilité et ramène l'humain au règne auquel il appartient. Le temps semble loin où le lyrisme revendiquait la libération tous azimuts de l'individu, à commencer par sa parenté. L'évolution a placé le petit de l'humain dans une longue relation de dépendance envers les siens. Il serait pour le moins surprenant que l'élaboration biologique et psychologique de l'identité puisse faire fi de la filiation.

Les généalogies mythologiques des premières civilisations suggèrent que les récits de parenté et d'ancêtres participent d'une quête identitaire fondamentale. En Occident, les représentations généalogiques se nourrissent depuis plusieurs siècles de la transmission d'un nom de famille héréditaire. Il en a résulté une idéalisation de la filiation que met parfois à mal la découverte à rebours de dissociations historiques entre patronyme et chromosome Y. Le cas Bettex développé dans cet article a mis en évidence la pertinence des données ADN en histoire des populations et exposé les risques d'extrapoler mécaniquement une identité génétique sur la base de la filiation patronymique. Cette tentation d'amalgamer un invariant biologique à la transmission du patronyme partage d'autre part quelque chose des clichés du langage qui définissent l'individu par son pedigree. Le préjugé commun d'une prime à la génétique se prolonge ainsi et s'amplifie. Le déchiffrement du génome apporte un éclairage scientifique aux a priori, qu'il s'agit maintenant de nuancer de mille et une subtilités. La généalogie s'affirme comme l'outil idéal pour instruire à propos de l'héritage des gènes. En outre, seule la force du nombre apporte à la recherche les données nécessaires pour retracer au plus près la dispersion planétaire de l'humanité. C'est dans ce tableau global que prend place le marqueur E-FTC81325 identifié dans cet article comme synonyme chromosomal du nom Bettex. Ce résultat inédit présente pour la généalogie classique

⁶⁵ SHEPHERD, Tory (2023, 25 fév.). « Strange but ultimately positive genetic discovery reveals up to 1 000 relatives linked to prolific sperm donor », *The Guardian*, sur le site *The Guardian*. Consulté le 22 mars 2023. <https://www.theguardian.com/australia-news/2023/feb/26/strange-but-ultimately-positive-genetic-discovery-reveals-up-to-1000-relatives-linked-to-prolific-sperm-donor>.

⁶⁶ TREMLETT, Giles (2023, 28 mars). « Three abandoned children, two missing parents and a 40-year mystery », *The Guardian*, sur le site *The Guardian*. Consulté le 28 mars 2023. <https://www.theguardian.com/world/2023/mar/28/three-abandoned-children-two-missing-parents-40-year-mystery-elvira-moral-barcelona>.

une étrangeté qui n'est que superficielle, car de nombreux problèmes traditionnels trouvent un potentiel de solution dans l'approche génétique. Il est opportun d'évoquer en conclusion la parenté supposée de longue date entre Bettex de Combremont-le-Petit et Berthex de Lucens : « *Les deux familles sont probablement d'une même souche* »⁶⁷. Seulement huit kilomètres séparent les

deux communes et cette hypothèse plausible se vérifierait illico par le partage d'une même signature ADN-Y. La poursuite de cette mission scientifique ne saurait être plus claire alors que l'autorité universitaire⁶⁸ s'enthousiasme désormais des possibilités conférées à la généalogie par l'intégration des données génétiques.

Pierre Gendreau-Hétu

⁶⁷ GALBREATH, Donald. L., *Armorial vaudois*, *op. cit.*

⁶⁸ Le plus bel exemple se trouve à la University of Strathclyde (Écosse) avec la création en mai 2023 du *Strathclyde Institute for Genealogical Studies*, où la recherche par ADN constitue un important volet. Consulté le 24 mai 2023. <https://www.strath.ac.uk/studywithus/centreforlifelonglearning/genealogy/geneticgenealogypresearch/>.

ANNEXE. Tableau synthétique des marqueurs ADN-Y considérés. Les données sont tirées de quatre échantillons BETTEX/BETTEZ analysés par le laboratoire FTDNA⁶⁹

BETTEX	dit Perroud	dit Perroud	dit Perroud	dit Favre
Ascendances $n \times G$ (G = génération)	... > Jacob Antoine ➤ Jacob > Louis > 4 x G >	... > Jacob Antoine ➤ Jacob > Daniel > 4 x G >	... > Jacob Antoine > César A.D. > Jean Frs. > 4 x G >	... > 10 x G >
# Analyses ADN	938184 (Y-37)	N188292 (Big Y)	MI59571 (Big Y)	449569 (Big Y)
Hg-SNP STR	I-M170 >...> I-S2606*	I-M170 >...> I-S2606	E-M35 >...> E-FTC81325	E-M35 >...> E-FTC81325
DYS393	13	13	14	14
DYS390	25	25	24	24
DYS19	16	16	14	14
DYS391	11	11	10	10
DYS385	15-17	15-17	19-20	19-20
DYS426	11	11	11	11
DYS388	13	13	12	12
DYS439	11	11	11	11
DYS389I	12	12	13	13
DYS392	11	11	11	11
DYS389II	28	28	30	30
DYS458	17	17	16	16
DYS459	8-10	8-10	9-9	9-9
DYS455	10	10	11	11
DYS454	12	12	11	11
DYS447	24	24	25	25

⁶⁹ L'astérisque pour 938184 signifie que l'analogie avec N188292 confirme la prédiction I-M170 et implique I-S2606.

BETTEX	dit Perroud	dit Perroud	dit Perroud	dit Favre
DYS437	15	15	14	14
DYS448	19	19	20	20
DYS449	28	28	32	32
DYS464	14-14-15- 15	14-14-15- 16	15-16-16- 19	15-16-16- 18
DYS460	10	10	11	12
Y-GATA-H4	10	10	11	11
YCAII	19-19	19-19	19-21	19-21
DYS456	14	14	16	16
DYS607	14	14	13	13
DYS576	17	17	16	16
DYS570	18	18	18	18
CDY	34-36	34-37	34-37	34-37
DYS442	12	12	10	10
DYS438	8	8	10	10

Pierre Gendreau-Hétu a étudié la linguistique à l'Université de Montréal. Ce chercheur indépendant d'abord motivé par l'onomastique s'est intéressé à l'histoire des populations sous l'angle mixte des noms de famille et des données génétiques. L'auteur a bénéficié de l'essor fulgurant de la généalogie expérimentale et tôt intégré les outils ADN à ses travaux. Cette direction de recherche s'est consolidée avec le projet Généalogie Québec qu'il a établi en partenariat avec le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal. Les travaux de M. Gendreau-Hétu se traduisent par des communications scientifiques et des articles publiés en Amérique du Nord et en Europe, dans le cadre universitaire comme pour un large public. L'objectif général des signatures ADN ancestrales suscite de larges recherches qui s'étendent de l'Europe médiévale à l'Amérique coloniale, en collaboration avec plusieurs associations de familles, sociétés de généalogie et initiatives privées. M. Gendreau-Hétu siège depuis 2022 au conseil d'administration du Cercle vaudois de généalogie.

Résumé

Le nom de famille symbolise l'identité. Si la généalogie compte sur une base participative, il faut l'attribuer en bonne partie à la force de l'identification au patronyme. L'exploitation des archives en fonction du nom hérité répond à sa longue transmission patrilinéaire. L'intérêt documentaire de la filiation s'est doublé d'une pratique expérimentale avec l'introduction de l'ADN en histoire des populations. Le chromosome Y se transmet par la voie des pères et trace une trajectoire historique parallèle au nom de famille. Cette corrélation permet d'examiner l'attribution de la paternité d'aussi loin qu'existe l'hérédité des noms. La méthodologie employée par Pierre Gendreau-Hétu s'appuie sur les données classiques et génétiques pour explorer une souche vaudoise Bettex documentée dès 1500. Ce cas à la fois romand et québécois illustre la portée de la mixité empirique, alors qu'on découvre au prolifique émigré Jacob Bettex (1733–1807) une biologie incompatible avec son ascendance paternelle légitime. Le repérage historique d'une fausse paternité dans un patrilignage patronymique ne va pas sans bousculer l'ordre établi.

